COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 16 octobre 2023

Présent·es : Jacky ANTONIAZZA ; Ann BOSTOEN ; Roselyne CHEVALIER ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Hugo DHERBECOURT ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Martine LEYGUES ; Paule MAZEO ; MIJE Patricia Clarisse ; Jacky MORELLE ; Martine PORTNOÉ ; Pierre POUEY MOUNOU ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY.

Excusé·es : Alfred BARNY ; Louise DANCY ; Christine DAYNAC; Laurence DUFLOS ; Hamid HASSNAOUI ; Valérie HERREO ; Patrick MOSKOVICZ ; Claire-Marie NEUFVILLE ; Sophie PONS ; Guillaume RUMIEL ; Antoni VALERO CABRÉ ; Camille KHAIRALLAH (2ème collège).

Invité·es : Catherine CHOUMEURTHE ; Agnès FRANCONIE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne de Paris Centre, 5 rue Perrée.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Le Conseil propose à ses membres d'envoyer les projets au plus tôt. La date de leurs votes est à confirmer auprès de la coordination. Début novembre ?

Le Conseil est invité à voter les projets prêts aux votes pendant la séance. Il est rappelé aux membres du Conseil qu'il est préférable de réaliser les votes des budgets de fonctionnement en début d'année N pour permettre l'étude et le traitement des projets, tout au long de l'année, par les différents services sollicités, dans un délai raisonnable avant la clôture budgétaire.

Le conseil demande à la coordination s'il est envisageable de diffuser les interviews des candidats BAFA sur le site des conseils de quartier Mairie de Paris et d'actualiser les évènements à venir et passés ?

La coordination peut mettre à jour les rubriques « évènements à venir » et « les réalisations du Conseil » à condition de fournir les éléments à mettre en ligne. Actuellement, la coordination n'est pas en possession des interviews des candidats BAFA.

Le Conseil demande aux services de la Mairie quelles adaptations ils proposent pour faciliter l'entretien de ces abreuvoirs ?

L'Agence Ecologique Urbaine alerte sur la pose d'abreuvoir notamment sur la présence d'eau stagnante qui favorise le développement des moustiques en particulier tigres et possiblement être une source de problèmes sanitaires pour les oiseaux en favorisant les transmissions de maladies. Une réunion sur site sera proposée au Conseil avec les services des espaces Verts de la Ville de Paris pour échanger sur cette problématique et pouvoir

trouver une solution. La Mairie de Paris Centre informera l'équipe d'animation une fois une date établie.

Le Conseil propose de revoir la protection des jardinières via un système de grillage comme sur la petite place Ovida Delect.
Le Conseil demande s'il est envisageable de faire revenir les jardinières retirées en installant un système de protection, déjà employé, à savoir des grilles ou autres dispositifs (boites noires). Le Conseil rappelle que les jardinières permettent de végétaliser le lieu.

Fermeture du cinéma Luminor : d'après les commentaires du personnel, des décisions sont sur le point d'être rendues. Quelles sont les informations de la Mairie de Paris Centre qui suit ce dossier ?
En novembre 2022, sous l'égide de Carine Rolland, adjointe à la Mairie chargée de la culture, une réunion a été organisée avec les deux parties et la présence d'Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la Mairie de Paris. La Mairie de Paris a très peu de levier sur ce dossier, à part se positionner en tant que médiatrice. A la suite de cette rencontre, la Mairie de Paris a proposé que France domaine réalise une évaluation de la valeur du bien immobilier. Cette évaluation a été transmise à l'actuel propriétaire, Holding Kleber, qui la conteste estimant la valeur trop basse. Un membre demande si l'activité culturelle sera maintenue dans les lieux ? La Mairie de Paris ne peut soumettre son avis sur l'exploitation car c'est un espace privé. Cependant, le propriétaire peut maintenir l'activité culturelle moyennant un prix plus élevé.

Le Conseil demande à la Mairie de Paris Centre s'il est envisageable d'attribuer des places de stationnement par signalétique pour faciliter l'accès aux commerçants, aux livraisons, et à la vente ?
La co-présidente a entretemps échangé avec Dorine BREGMAN, adjointe au Maire en charge de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme. Pendant l'échange la co-présidente a informé Dorine BREGMAN de la présence d'une pétition en ligne sur le sujet du Marché des Enfants Rouges. A la suite la Mairie de Paris Centre a transmis un communiqué (annexe « communiqué » à la page 8) pour affirmer son soutien aux commerces de bouches.
La co-présidente rapporte que les rumeurs sur la fuite des commerçants de ce Marché ne semblent pas fondées. En effet, Dorine BREGMAN a affirmé que le maraicher Rigault occupe toujours un espace deux fois par semaine. Par ailleurs, cet espace sera occupé les autres jours de la semaine par des jeunes producteurs de l'agriculture urbaine issus des projets lauréats de Parisculteurs. La co-présidente précise également que le nouveau poissonnier présente plus de produits variés à des prix raisonnables. Elle alerte également les membres du Conseil, par la présence d'un conflit de territoire entre les restaurateurs et les commerçants de bouches. Boris JAMET-FOURNIER précise que lors du nouvel aménagement de la rue Bretagne, avec la création du contre sens cyclable, des zones de livraisons sanctuarisées à destination du marché des Enfants Rouges, seront créées.

Quelle est la date prévisionnelle de l'aménagement du parvis de l'église et du cloître des Billettes rue des Archives, après la fin des travaux de restauration lourde de l'église et du cloître des Billettes, projet lauréat au Budget Participatif ?

La fin des travaux est prévue fin d'automne 2023.

Démontage des bouquinistes durant les JO : Quelle est la position d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, et quelles actions ont été menées pour éviter cette nouvelle dégradation de notre paysage culturel, cher aux parisiens et aux touristes ?
La co-présidente transmet des éléments de réponses s'appuyant d'un article diffusé sur le site paris.fr :https://www.paris.fr/pages/ceremonie-d-ouverture-des-jeux-les-bouquinistes-soutenus-par-la-ville-de-paris-24405. La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, qui aura lieu sur la Seine le 26 juillet 2024, implique que les bouquinistes libèrent les quais de Seine pour des raisons d'organisation et de sécurité. Afin de soutenir ces commerçants historiques, la Ville de Paris s'engage à prendre en charge l'enlèvement, la repose et la rénovation des boîtes vertes.

Nouvelles questions posées à la Mairie de Paris Centre lors de la séance :

Le Conseil de quartier souhaite être informé des nouvelles avancées sur :

- La problématique de rénovation du Défenseur du Temps ?
- L'instruction des deux murs proposés par la Mairie de Paris Centre pour la fresque votée en 2021 ?

Le Conseil remonte une problématique de circulation depuis la mise en place d'un panneau sens unique entre la rue du Temple et la rue Simon le Franc où 30 mètres séparent le panneau de la rue Geoffroy l'Angevin, qui oblige les automobilistes à faire un grand tour pour rejoindre leur parking. La co-présidente rapporte que le sujet est actuellement en cours d'instruction auprès de Florent GIRY, adjoint au maire en charge de la voirie, des mobilités et de la protection de l'habitat. Un membre, habitant la rue Simon Lefranc, annonce qu'une concertation a eu lieu entre Mr GIRY et les habitants du quartier, dont il a été déduit que, les six prochains mois, il ne sera pas envisageable de faire évoluer la situation, (le comptage des véhicules pour le nouveau plan de circulation mis en place en février 2024 n'étant pas terminé).
Un autre membre rapporte une problématique de circulation similaire dans la rue Geoffroy l'Angevin.
Le Conseil demande s'il est envisageable de poser un panneau sens unique sauf riverains, facilitant ainsi l'accessibilité aux résidents véhiculés, dans les rues Simon le Franc et Geoffroy l'Angevin ?

Nouvelles questions qui seront posées lors des commissions :
La co-présidente remonte que les nouvelles poubelles anti rats sont trop fragiles, à force d'y pousser des sacs d'ordures trop volumineux, les portes sont détériorées.
Le Conseil demande à la Mairie le remplacement des poubelles détériorées afin que les ordures ne se retrouvent plus au sol ? Existe-t-il une loi ou une règlementation pour empêcher les personnes de s'en servir comme une poubelle domestique ?
La co-présidente suggère à ses membres de continuer à remonter ce type de signalement sur l'application « Dans ma rue » qui permettra une meilleure visibilité du signalement par les services de la ville.

Un membre signale qu'au 7 rue Geoffroy L'angevin est présent un dépôt depuis longtemps, malgré les travaux terminés de l'immeuble de logements sociaux Ville de Paris.

Présentation du projet, le BUZZ des ABEILLES par Mélusine MARTIN, conteuse, et Aurélie PETIT-SEBBANE, bibliothécaire :

Ce projet a rassemblé 500 élèves, soit 20 classes. Une vidéo de 13 min est présentée aux membres du Conseil.

Présentation des Budgets de Fonctionnement et Investissement 2023 :

Budget fonctionnement 2023 : 3306€

LIBELLÉ	DETAIL	Budget voté	Budget dépensé
Communication	nternet (nom de domaine hébergement-plu	150 €	
	fournitures (papier -encres...)		
Collations réunions mensuelles	Boissons jus naturels(7€ x 5 = 35 €) x 9 = 315	336 €	325 €
	Eaux (2 x ??=)		21 €
	Grignotages (10€ x 9 = 90€)		90 €
Pot de fin d'année	Moelleux et canapés = 400€	400 €	
Commission Mobilité et Circulation	200€+500€= 700€	400 €	390 €
Groupe de Travail Renée Vivien	200€+500€= 700€	300 €	469,50 €
Vide-Greniers	350 €	350 €	388,50 €
Culture et Patrimoine : clous et QR code d'information patrimoniale		200 €	
Dictée annuelle (max.100 pers)	500 €	400 €	
Premiers secours (Croix Rouge ou pompiers)	300 €	0	
Vidéos Bibliothèque multilingue	500 €	500 €	
Centres d'Été	300 €	300 €	300 €
Total		3 336 €	1 684,00 €

Budget Investissement 2023 : 8264€

Les membres sont invités à voter les projets suivants :

- Camion douche : 2000€, voté à l'unanimité.
- 2 Tableaux blancs mobiles, double face, magnétiques, effaçables, cadre en aluminium, pour les nouvelles double-classes de l'école de Moussy : format 120 x 90 cm ou 120 x 150 cm, 600 à 700 €, 8 pour, 4 contre, 9 abstentions.
- Panonceaux expliquant les plantes dans les jardins participatifs : Blancs Manteaux et Anne Frank: 500€ permettant l'achat de 30 ardoises 120 x 100mm, 30 porte-étiquettes adaptés, voté à l'unanimité.

Les co-présidents demandent à la coordination s'il existe, un marché pour l'achat de ces matériels et d'en éditer les devis, pour pouvoir si besoin réajuster les budgets de ces projets au prochain vote en novembre.

Le Conseil propose à ses membres de voter en novembre le projet suivant :

- Projet cours de sports pour la Halte des femmes au Carreau du Temple.

Intervention des Groupes de Travail et des Commissions

Commission langue et savoir(s) :

La référente de la commission rappelle le contexte du Projet « Dictée pour les familles » aux membres du Conseil, pour lequel un budget de 400€ a été voté.

La co-présidente invite les conseillers à voter les deux lieux retenus :

- La salle des Fêtes de la Mairie de Paris ;
- La bibliothèque de l'école Saint Merri.

Le conseil décide de choisir la salle des Fêtes de la Mairie de Paris avec 1 vote contre.
La coordination informe les membres qu'il est possible de réserver la Salle des Fêtes le 13 Janvier de 14h à 18h30. Une option est mise sur cette date.

Commission Mobilité & Circulation :

Le groupe Commission a mis en ligne une enquête, depuis le mois de juin, qui permettra de recueillir les ressentis concernant le nouveau plan de circulation du Marais et les Iles. Cette initiative s'adresse aux habitants du quartier, mais également aux usagers. Cette enquête a pour but de lister les endroits spécifiques de dysfonctionnement, de manière factuelle. Le co-président propose aux membres du Conseil de distribuer les flyers et affiches, répartition qui se fera lors de la commission. À la demande de plusieurs conseillers, des exemplaires sont distribués, afin de permettre l'affichage dans leurs immeubles.

Groupe de Travail Renée Vivien :

L'Exposition Renée Vivien a été exposée, à l'espace Keller, tout le mois de septembre et la première semaine d'octobre. La co-présidente rapporte que l'espace Keller est peu connu, un retard d'affichage ne dépendant pas de la responsabilité de la Mairie de Paris Centre n'a pas permis une communication optimale et le livret d'or a dû être remplacé à plusieurs reprises à cause de vol. La co-présidente constate une nette amélioration en propreté de la place Renée Vivien. Le Groupe de Travail étant en contact avec le service de la Voirie attend des propositions de réaménagement issues du dispositif « Embellir votre quartier » pour des travaux réalisés après les Jeux Olympiques.

Groupe de Travail Vide-Greniers :

Le Vide-Greniers organisé en collaboration avec le Conseil de quartier Marais Place des Vosges a eu lieu le 23 septembre entre les rues Perle et Quatre Fils. 120 stands ont permis de rassembler 1539,92 € pour l'association le Rire Médecin, soit 51 visites de clowns aux enfants malades. Les dons perçus lors de la prochaine édition seront attribués à une autre association. Un renouvellement tous les deux ans de l'association bénéficiaire est mis en place. Les co-présidents ont remercié toute l'équipe du Vide Greniers, mais également toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet évènement.

Commission Culture et Patrimoine :

- Tracé de l'enceinte de Philipe Auguste :
  Le co-président rappelle que ce projet a été validé par les deux grands experts français des fortifications médiévales. 4 tracés ont été communiqués à la Mairie de Paris Centre dont l'un a été budgété et voté par le Conseil de quartier. Le Conseil est toujours en attente d'une réponse des services de la Mairie de Paris Centre pour la mise en place de ce projet.

- Panneaux du Jardin Anne Frank :
  La coordination informe les membres du Conseil que les panneaux ont été livrés. Le co-président demande, si un RDV sur place pour l'installation de ces panneaux

pourrait être organisé avec les membres de la commission qui souhaitent participer à l'accrochage.

Commission Solidarité :

Le conseil propose à ses membres de créer un groupe de travail inter Conseil de quartier pour avancer sur le dossier de la halte pour les livreurs et coursiers dans Paris Centre. Boris JAMET-FOURNIER propose une visite de la halte des coursiers du 18ème avec un maximum de 7 participants pour ne pas perturber l'activité du lieu. La co-présidente et l'animatrice de la commission Solidarité, se proposent de venir. L'invitation est envoyée, à la suite de cette réunion, aux autres Conseils de quartier, pour les 5 places restantes. La date choisie est le 27 octobre à 16h.

Commission Ecoles et Handicap

- Ecoles :

  Les co-présidents ont eu un RDV avec Karine BARBAGLI, première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire, pour échanger sur les problématiques remontées sur la maternelle Archives, l'école Moussy et l'école St Merri. Aucun projet de relogement n'est prévu pour la maternelle, une obligation de rénovation est prévue d'ici 2 à 3 ans, sous la prochaine mandature. Le Conseil a apporté son soutien sur le gel de la demande de logement social de l'agent spécialisé de l'école maternelle St Merri. Seul le dégel a été possible. La Mairie de Paris ne dispose pas des compétences pour désigner seule l'attribution d'un logement social.

- Handicap :

  Un membre de la commission informe le Conseil qu'un des deux ascenseurs de la piscine St Merri a été réparé (celui qui amène des vestiaires au bassin). Cependant, l'ascenseur qui permet de descendre aux vestiaires n'est toujours pas fonctionnel. Les personnes en situation d'handicap sont obligées de passer par les escaliers.

Commission Sécurité et prévention :

La dernière réunion GPO a eu lieu le 26 septembre. Elle portait essentiellement sur l'augmentation du trafic et la consommation de drogue, dans le quartier entre Bonne-Nouvelle et Strasbourg Saint Denis, notamment au square de la Lune où les polices nationale et municipale œuvrent pour renforcer les contrôles. Les points remontés lors du dernier Conseil ont été rapportés lors de cette réunion. Une attention particulière a été apportée sur le signalement du point de drogue rue Montmorency, se trouvant en face de la crèche Montmorency. La co-présidente invite les conseillers à poursuivre les signalements sur « Dans ma Rue », avec photo à l'appui, de signaler les infractions en contactant la Police et de déposer des mains courantes.

Commission Terrasses

Suite à la réunion GPO, la police municipale préconise les signalements sur « Dans ma Rue » avec photos faites par plusieurs riverains différents. Les co-présidents proposent aux membres du Conseil d'instaurer une méthode commune, déjà employée par le Conseil de quartier Louvre Opéra, sous forme de tableau de suivi, reprenant les références des signalements « Dans ma Rue ».

Commission Communication Inter CQ :
Le Conseil de quartier est toujours en attente des devis, de la part de la coordination, pour l'achat des estampilles, étiquettes, clous et bracelets pour les vélos, dans le cadre du projet « Initiative des Conseils de quartier Paris Centre » voté en investissement à 800€.
Une commande commune inter Conseil de quartier est prévue par la coordination.
La coordination demande aux co-présidents de fournir les visuels et/ou textes pour mettre à jour les rubriques « Prochaine(s) date(s) à venir », « Evènements à venir » et « Les réalisations du Conseil ».

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le **20 novembre 2023** à **18h30**.

Annexe :

Communiqué :

La Mairie de Paris Centre a pris connaissance d'une pétition dénonçant ce qui est présenté comme la suppression de l'emplacement accordé au maraîcher du marché des Enfants-Rouges, au profit d'un restaurant ouvert à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, **Audrey Pulvar**, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, et **Dorine Bregman**, Adjointe au Maire de Paris Centre en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme démentent totalement les informations avancées dans la pétition, et rappellent leur politique volontariste en faveur du commerce de proximité.

Dans le cadre du renouvellement de contrat de Délégation de Service Public opéré par la Ville de Paris avec la société gestionnaire EGS, la Mairie de Paris Centre et la Ville de Paris ont souhaité dédier un emplacement du marché des Enfants-Rouges aux producteurs notamment parisiens, en soutien à l'agriculture urbaine et au circuit-court, et à l'identité historique du plus vieux marché alimentaire de la capitale.

Ainsi, l'emplacement occupé deux jours par semaine, les mercredis et samedis, par le maraîcher du marché, Monsieur Rigault, a été identifié pour accueillir les jours restants, trois jours par semaine, des producteurs parisiens.

Les conditions d'accueil de Monsieur Rigault restent inchangées : les dimensions de l'emplacement et la fréquence de vente restent identiques ; par ailleurs, cette nouvelle activité est totalement indépendante des Jeux Olympiques et Paralympiques, elle a été mise en place avant et perdurera après ceux-ci.

Nous comprenons la déception du restaurateur voisin, à qui la société délégataire consentait une occupation du stand pour étendre sa terrasse, les jours de relâche du maraîcher.

Néanmoins, notre priorité reste bien le maintien et développement du commerce alimentaire et maraîcher de proximité, dans un marché qui accueille aujourd'hui principalement de l'activité de restauration.